Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260213-2026_02_01-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **vendredi 13 février 2026**
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Catherine LE PROVOST, Claudine CAUMONT, Laurence GUEGAN, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Katy COSQUER

Secrétaire de séance : Catherine LE PROVOST

Date de la convocation : 05 février 2026

2026-02-01 : OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-2 modifié par la Loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 – art 37,

Le budget 2024 n'est pas encore voté, mais certaines opérations débutées en 2025 vont continuer à être mises en œuvre en début d'année 2026.

Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits dans la limite de 25 % des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année précédente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année 2025 :**
  - **Chapitre 23, Immobilisations en cours :**

- c/231 : 72 719 €

  - **Chapitre 21, Immobilisations en cours :**

- c/2115 : 2 250 €

- c/2181 : 506 €

- c/2183 : 744 €

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire
Gildas GUYADER